

FICHE CURSUS

Département : Erudition et création

Discipline : Analyse

Ce document a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement de l'analyse musicale au Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés. Il complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeurs

Bastien Dollinger et Oliver Kaspar.

Objectifs et enjeux

- Se questionner sur les enjeux compositionnels d'une œuvre grâce à une prise de recul analytique.
- Développer une autonomie permettant de fonder ses choix d'interprétation sur une compréhension profonde des œuvres.
- Acquérir un répertoire de formes musicales courantes, du XVII^e siècle à nos jours, associé aux genres auxquels elles se rattachent.
- Élargir son vocabulaire pour formuler et verbaliser une organisation sonore à l'aide d'une terminologie précise et variée.
- Comparer le plan effectif d'une œuvre à la forme-type dont elle relève et définir la singularité formelle d'une œuvre.
- Développer une culture stylistique large : définir, différencier et caractériser les auteurs, les langages et les esthétiques.
- Acquérir de solides connaissances en grammaire harmonique, développer des réflexes de lecture/écoute harmonique et de compréhension fonctionnelle.
- Développer des réflexes de lecture des partitions d'orchestre.
- Élargir ses méthodologies analytiques pour aborder des répertoires variés.
- Affiner son acuité d'écoute, ses réflexes auditifs et sa sensibilité musicale multiparamétrique.
- Être sensibilisé à la recherche, à la documentation et à l'esprit critique.
- Apprendre à formaliser et restituer sa pensée de manière structurée et hiérarchisée à l'oral ou à l'écrit (rédaction et dessins de schémas).

Organisation des cycles

Troisième cycle court

Disciplines complémentaires obligatoire : formation musicale jusqu'à l'obtention de l'unité de valeur complémentaire niveau 3Cspé mention très bien ou bien.

Disciplines complémentaires optionnelles[§] : musique de chambre, chorale, orchestre, histoire de la musique, écriture, composition, instrument.

3^e cycle court, première année (Initiation)

Conditions d'accès : pour les élèves du conservatoire, avoir un niveau minimal de 3Cspé1 en FM. Pour les élèves extérieurs, l'admission se fait dans le cadre de tests de niveau début septembre en analyse et en formation musicale afin d'évaluer si les acquis de l'élève sont compatibles avec l'entrée dans ce cursus.

Durée : 1 à 2 ans.

Durée hebdomadaire des cours : 2 heures.

Programme : Ce cours a une valeur propédeutique, il met à niveau les connaissances "théoriques" de FM, puis aborde certaines formes musicales tout en commençant à donner des outils essentiels de méthodologie analytique.

Contenus :

- Classification, contextualisation tonale et chiffrage des différentes natures d'accords de 3, 4 sons et neuvièmes de dominantes.
- Point sur les différentes cadences harmoniques (distinction des cadences parfaites conclusives et non-conclusives).
- Point sur les différentes notes étrangères.
- La théorie des fonctions de Riemann.
- Apprentissage de la notation des degrés pivots.
- Apprentissage de la notation des dominantes secondaires.
- Chiffrage de l'accord de quarte et sixte de cadence.
- L'accord de dominante sur tonique (différentes déclinaisons du +7)
- Le degré napolitain, et son accord de sixte.
- Les trois sixtes augmentées et les vertus modulantes de la sixte allemande.
- La forme binaire (simple ou à trois sections) (suite instrumentale, menuet/trio, thème et variation, rondo, fragment romantique).
- Organisation des mouvements dans le genre de la sonate.
- Le découpage de la forme sonate.
- Tripartition sémiologique de Jean-Jacques Nattiez.

Evaluation : en contrôle continu et en interne par les professeurs.

- oral : sur partition
- oral : sur une partition faisant l'objet d'un exposé en cours.

Mentions décernées : très bien, bien ou assez bien.

Un élève non récompensé redouble. L'absence de mention deux années consécutives entraîne l'arrêt de la discipline.

3^e cycle court, deuxième année

Durée : 1 à 2 ans.

Conditions d'accès : pour les élèves du conservatoire, avoir validé le cours de 3Cc1 en analyse mention très bien, bien ou assez bien ou le test de niveau début septembre.

Pour les élèves extérieurs, l'admission se fait dans le cadre de tests de niveau début septembre en analyse et en formation musicale afin d'évaluer si les acquis de l'élève sont compatibles avec l'entrée dans ce cursus.

Durée hebdomadaire des cours : 1 h 30.

Programme : le contenu du cours est essentiellement axé autour des compositeurs du XVII^e et XVIII^e siècle. Des notions analytiques de base y sont rappelées (pour ceux qui n'ont pas fait le cours d'initiation).

Contenus :

- La théorie des fonctions de Riemann.
- Apprentissage de la notation des degrés pivots.
- Apprentissage de la notation des dominantes secondaires.
- Rappel sur les septièmes mineures et quintes diminuées.
- L'accord de dominante sur tonique.
- L'accord de sous-dominante sur dominante.
- Les trois sixtes augmentées et les vertus modulantes de la sixte allemande.
- L'accord de septième diminué non fonctionnelle.
- La forme binaire (simple ou à trois sections) (suite instrumentale, menuet/trio, thème et variation, rondo, fragment romantique).
- Organisation des mouvements dans le genre de la sonate.
- Le découpage de la forme sonate et son élargissement au cours de l'histoire (intro lente, développement secondaire, développement terminal, coda).
- Les mouvements lents de sonates (lied, lied-sonate (sonate sans développement), romance, sonate, lied double).
- Les troisièmes mouvements de sonates (Menuets/Trio, Scherzo/Trio et élargissements).
- Les formes à retours (rondeau, rondo, forme à ritournelle, rondo-sonate).
- Lied et mélodie, le rapport entre texte et musique (Signifiant/signifié et formes strophiques, strophiques variés, strophiques à refrain, rondo, durchkomponiert, forme bar).
- Méthodologie de l'analyse écrite, articulation plan/commentaire, problématisation, structuration.
- Tripartition sémiologique de Jean-Jacques Nattiez.

Evaluation : en contrôle continu et en interne par les professeurs.

Tout élève de 3Cc2 qui a déjà suivi deux années d'analyse au Conservatoire peut, avec l'accord de son professeur, se présenter à l'examen d'UV avec les 3Cc3.

- Oral : loge de 1h sur partition avec 2 écoutes.
- Oral : exposé de 40 minutes sur une partition.
- Ecrit : travail analytique à la maison en 5 semaines, sur une partition.

Mentions décernées : très bien, bien ou assez bien.

Un élève non récompensé redouble. L'absence de mention deux années consécutives entraîne l'arrêt de la discipline.

3^e cycle court troisième année

Durée : 1 à 2 ans.

Conditions d'accès : pour les élèves du conservatoire, avoir validé le cours de 3Cc2 en analyse mention très bien, bien ou assez bien, ou le test de niveau début septembre.

Pour les élèves extérieurs, l'admission se fait dans le cadre de tests de niveau début septembre en analyse et en formation musicale afin d'évaluer si les acquis de l'élève sont compatibles avec l'entrée dans ce cursus.

Durée hebdomadaire des cours : 2 heures.

Programme : La période principale étudiée s'étend de 1850 à 1950.

- Méthodologie de l'analyse écrite, articulation plan/commentaire, problématisation, structuration.
- Études des formes cycliques.
- La substitution tritonique.
- L'accord de septième diminué non fonctionnelle.
- L'accord de quinte augmentée et la dominante sur médiate.
- L'accord de sixte augmenté renversé (« +4 allemand »).
- Réinventer l'harmonie avec les superstructures.
- La polytonalité.
- Travail sur le lien entre texte et musique via l'étude de scènes d'opéra ou du lied.
- Étude de langages post-romantique (ex : Dvorak, Wagner, Strauss, Brahms, Franck, Bruckner, Mahler, Scriabine).
- Apprentissage des modes naturels, gamme par ton, mode 2.
- Étude de style ciblées de langages sur une sélection de compositeurs choisis (ex : Fauré, Debussy, Prokofiev, Ravel, Stravinsky, Bartok, Messiaen, Ligeti).

Évaluation :

Contrôle continu : un élève ne peut se présenter à l'examen de l'UV que s'il a obtenu une note de contrôle continu annuelle supérieure à 12.

Examen final en fin d'année scolaire :

- un travail analytique à la maison en 6 semaines (partition imposée),
- une mise en loge de 2 heures sur une partition. Cette mise en loge est suivie d'une présentation devant un jury d'une durée de 20 à 30 minutes.

Le jury, présidé par le Directeur du Conservatoire ou son représentant, est composé de deux personnalités extérieures compétentes. Il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire d'un Diplôme d'études musicales d'une autre dominante, mention très bien ou bien. La mention assez bien autorise le redoublement une année et ne permet pas d'obtenir l'UV. L'absence de mention deux années consécutives entraîne l'arrêt de la discipline.

Troisième cycle spécialisé, DEM d'analyse

Disciplines complémentaires obligatoire : formation musicale jusqu'à l'obtention de l'unité de valeur complémentaire niveau 3Cspé mention très bien ou bien.

Disciplines complémentaires optionnelles* : musique de chambre, chorale, orchestre, histoire de la musique, écriture, composition, instrument, basse continue.

Durée : 1 à 2 ans.

Conditions d'accès : pour les élèves du conservatoire, avoir obtenu l'unité de valeur complémentaire d'analyse musicale mention très bien ou bien.

Pour les élèves extérieurs, l'admission se fait dans le cadre de tests de niveau début septembre en analyse et en formation musicale afin d'évaluer si les acquis de l'élève sont compatibles avec l'entrée dans ce cursus.

Durée hebdomadaire des cours : 2 heures, les cours sont aux mêmes horaires que les 3Cc3 (les auteurs étudiés changent d'une année sur l'autre)

Nomenclature du diplôme : DEM d'analyse

UV principale mention très bien ou bien,

UV complémentaire d'histoire de la musique mention très bien ou bien,

UV complémentaire d'écriture mention très bien ou bien,

UV au choix parmi les disciplines optionnelles suivantes : orchestration (UV principale de CEM), composition (UV principale de CEM), basse continue au clavier (UV complémentaire de DEM),

UV complémentaire de formation musicale niveau 3^e cycle spécialisé mention très bien ou bien.

Programme : La période principale étudiée s'étend de 1850 à 1950.

- L'étudiant sera accompagné et guidé dans son travail de rédaction de mémoire sur le plan organisationnel et méthodologique.
- Les éléments de programme de 3Cc3 susmentionnés sont les mêmes pour ce niveau, les œuvres et les auteurs seront simplement changés chaque année.

Évaluation :

Examen en fin d'année scolaire :

- mini-mémoire analytique de 20 pages sur un sujet au choix de l'élève,
- soutenance orale du mémoire de 20 minutes,
- analyse auditive d'un extrait musical (entre 5 et 8 minutes environ), diffusé 4 ou 5 fois durant 2 heures en loge, suivie d'un oral de 15 minutes de présentation,
- mise en loge de 2 heures sur une partition suivie d'une présentation devant un jury d'une durée de 20 à 30 minutes.

Récompenses :

Le jury, présidé par le Directeur du Conservatoire ou son représentant, est composé de deux personnalités extérieures compétentes. Il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur principale du Diplôme d'études musicales, mention très bien ou bien. La mention assez bien autorise le redoublement une année et ne permet pas d'obtenir l'UV.

L'absence de mention deux années consécutives entraîne l'arrêt de la discipline.

* admission sous conditions spécifiques ou sur concours d'entrée.